

celles-ci n'auraient pas à chercher bien loin pour les obtenir, tandis que les consommateurs sont vraiment en peine d'un ami.

Même si à certains égards nous approuvons la mesure parce qu'elle s'est fait attendre très longtemps et qu'elle est d'une nature administrative, notre groupe sait pertinemment que ce n'est qu'une simple concession. On devrait organiser les affaires du pays de manière à protéger les consommateurs. Il ne faudrait pas que le ministre se leurre en pensant que nous allons accepter la mesure au lieu d'une qui mettrait vraiment de l'ordre dans les affaires de notre pays pour permettre aux consommateurs d'être traités équitablement.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, c'est un sujet très important que les députés abordent dans cette mesure législative, et il doit être débattu d'urgence. Les sociétés qui exercent leurs activités dans le cadre de notre système économique actuel sont un instrument important, indispensable à la bonne marche de notre activité économique et au fonctionnement de ses organisations. Elles jouissent, aux yeux de la loi, d'un statut particulier et leur importance n'a cessé de grandir avec l'évolution de notre système économique.

Le rôle et l'importance des sociétés ont changé tout au long de notre histoire économique, surtout depuis 50 ou 60 ans. A plus d'un égard, le rôle des sociétés et la puissance dont elles jouissent les ont transformées en une sorte de monstre, un monstre que nous avons créé nous-mêmes et qui, sous bien des rapports, est maintenant hors de notre contrôle surtout avec un genre de gouvernement comme le nôtre, incapable de prendre aucune espèce de mesure pour s'assurer que les corporations exercent leurs activités dans l'intérêt du public et qu'il en est tenu compte comme il se doit.

Cela nous oblige à examiner très attentivement la mesure législative dont nous sommes saisis. Elle doit être examinée dans une perspective qui dépasse largement le contexte particulier du bill et les recommandations précises que le gouvernement nous présente. Ce bill, monsieur l'Orateur, remanie arbitrairement la structure actuelle des sociétés ainsi que la loi sur les corporations et s'efforce d'y apporter des retouches dans l'espoir d'assurer la stabilité de la loi et du système et de permettre à celui-ci de bien fonctionner.

• (4.10 p.m.)

En elles-mêmes, certaines de ces modifications et recommandations sont importantes et certaines autres sont très utiles. Des disposi-

tions comme celles qui ont trait aux exigences à l'égard des états financiers et à leur traitement, à l'ensemble de la situation concernant les affaires des dirigeants, aux offres de rachat, à la sollicitation de procurations, à l'inspection et à l'enquête sont des questions importantes. Elles exigent et méritent un examen suffisant de la Chambre et il en est question dans notre droit des sociétés. Il y a également une disposition qui est un jalon assez faible dans la voie que certains d'entre nous avaient tracée en vue de permettre aux compagnies de restreindre la vente de leurs actions aux citoyens canadiens. J'espère que cette initiative assez faible et hésitante n'est qu'un premier pas parmi d'autres mesures qui pourraient être prises pour assurer une prépondérance canadienne plus importante dans notre activité économique.

En particulier, je voudrais traiter de deux aspects de la mesure législative qui concernent les rapports financiers, de même que la constitution en corporation de certains genres de sociétés et les modifications que le projet de loi apportent aux procédures de constitution en corporation. Mais un commentaire essentiel s'impose. D'après moi, le bill suppose que le gouvernement a foi en la capacité et en la volonté des sociétés et de tout le système économique tel qu'il est et tel qu'il fonctionne de répondre comme il se doit aux besoins de notre époque.

A mon avis, monsieur l'Orateur, cette confiance n'est pas justifiée. Une foule d'exemples nous montrent à quel point les sociétés contrôlent l'économie aujourd'hui. En fait, les sociétés exercent une domination réelle sans se soucier de l'intérêt public ni des vues des gouvernements. Deux mesures peu énergiques ont été prises ces deux derniers jours que le gouvernement va certainement exploiter à son avantage, mais je prétends qu'il se prépare à cet égard d'autres événements plus inquiétants. J'estime aussi que la confiance du gouvernement dans la structure actuelle des sociétés et le fonctionnement de notre économie est mal placée, à cause de notre situation économique actuelle. Nous avons eu assez de preuves, je pense, que les sociétés n'ont pas répondu pour la plupart aux efforts tentés par le gouvernement, si faibles qu'ils aient été, qu'il se soit agi de prendre des mesures, de contenir les hausses de prix ou d'appliquer des restrictions plus ou moins rigoureuses en vue d'instaurer une certaine stabilité et un certain équilibre de notre économie.

Les sociétés n'ont tenu aucun compte de l'intérêt public depuis deux ans surtout. Elles ont poursuivi leurs programmes avec le seul souci